

CONVENTION DE PARTENARIAT

PASSEE ENTRE

LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

ET

LA VILLE DE LILLE, COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

RELATIVE AU

RESEAU DES FABRIQUES CULTURELLES

Année 2017

Entre :

La Métropole Européenne de Lille, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, sise 1 rue du Ballon, BP 749, 59 034 Lille Cedex, représentée par son Président, Damien CASTELAIN, agissant en application de la délibération du Conseil de Communauté n°17 C 0588 du 1^{er} juin 2017.

Désignée sous les termes « Métropole Européenne de Lille », d'une part

Et :

La Ville de Lille, commune associée de Lomme représentée par Monsieur Roger VICOT, maire délégué de Lomme, Hôtel de Ville, 59160 Lomme, agissant en application de la délibération de son Conseil Municipal.

N° de SIRET : 215 903 550 00014, code APE : 7312 – commune associée

N° Tva communautaire : FR96215903501 00017, Code APE : 751A

Désignée sous les termes « la Ville », d'autre part

Vu,

- Les articles L 1611-4, L 2121-29, L 5211-1 et L 5215-26 du Code général des collectivités territoriales

PREAMBULE

Considérant que par délibération 03 C 0365 du 10 octobre 2003, le Conseil de Communauté a fixé les grandes orientations culturelles pour la métropole dans le cadre de ses compétences "équipements et réseaux d'équipements culturels" et "soutien et promotion d'événements d'intérêt métropolitain". Parmi ces orientations figure la volonté pour la Métropole Européenne de Lille de mettre en réseau les équipements culturels structurants appelés les Fabriques Culturelles ;

Considérant qu'il était proposé d'apporter une aide financière à la mise en réseau d'équipements culturels qui, tout en restant de compétence communale, bénéficieraient d'un effort communautaire sur une programmation commune ou spécifique. Cette intervention se rattache à la compétence en matière d'événements culturels d'intérêt métropolitain ;

Considérant que les délibérations 10 C 0381 et 10 C 0382 du 25 juin 2010 ont marqué le soutien et la promotion d'événements culturels partagés par le réseau dénommé des Fabriques Culturelles et constitué des équipements suivants :

- la maison Folie Beaulieu à Lomme,
- la maison Folie de Lille Moulins,
- la maison Folie de Lille Wazemmes,
- la maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing,
- la maison Folie la Ferme d'en Haut de Villeneuve d'Ascq,
- la maison Folie le Fort de Mons de Mons-en-Barœul,
- le Colysée de Lambersart,
- le Nautilys de Comines,
- le Vivat, scène conventionnée danse et théâtre d'Armentières,
- les Arcades, centre musical de Faches-Thumesnil,
- la Condition Publique de Roubaix (non éligible au titre du réseau puisque financée dans le cadre de l'EPCC Condition Publique. Cf. délibération n°10 C 0209 du 2 avril 2010)

Considérant que l'ensemble du réseau des Fabriques Culturelles s'est mobilisé pour présenter de nouveaux projets de travail en réseau pour l'année 2017;

Considérant que le projet ci-après présenté par la Ville participe de cette politique, la Métropole Européenne de Lille a décidé de lui verser un fonds de concours dans les conditions définies dans la présente convention.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, la Ville s'engage à mettre en œuvre, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet décrit en annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la convention, ainsi que tous les moyens nécessaires à son bon déroulement, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule et les modalités suivantes :

- les actions de mise en réseau doivent être réalisées par au moins deux partenaires et correspondre à des opérations de création, de partage de public ou de complémentarité dans la diffusion ;
- le projet proposé doit correspondre à des opérations d'accompagnement d'artistes (soutien à la création, échanges entre amateurs et professionnels, diffusion en réseau, résidences...), de circulation et d'accompagnement des publics (parcours entre équipements, projets participatifs, ateliers de pratique amateur communs,...) ou de complémentarité dans la diffusion (programmations thématiques, mini-festivals, temps forts,...).

Par ailleurs, la Ville contribuera à atteindre les objectifs suivants :

- favoriser l'intercommunalité culturelle ;
- favoriser le travail en commun des structures culturelles ;
- favoriser l'accessibilité au plus grand nombre et aux populations qui n'ont pas accès d'une manière générale à des expériences culturelles diversifiées ;
- excellence ;
- contribution à la cohésion métropolitaine ;
- innovation culturelle et artistique ;
- manifestation présentant les caractéristiques d'un éco-événement.

Pour sa part, la Métropole Européenne de Lille s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ce projet.

ARTICLE 2 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie au titre de l'année 2017 et prendra fin à l'extinction des obligations de paiement inhérentes à la présente convention.

ARTICLE 3 – MODALITES DE LA CONVENTION

Des annexes à la présente convention précisent :

- annexe 1 : description des projets partagés par le réseau ;
- annexe 2 : description et budget prévisionnels des projets portés par l'équipement ;
- annexe 3 : l'évaluation et compte-rendu financier des projets portés par l'équipement.

ARTICLE 4 – MONTANT DE LA SUBVENTION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 : Montant de la subvention

Le montant total du fond de concours s'élève à la somme de 70 000 euros [soixante-dix mille euros].

4.2 : Modalités de versement

Le fonds de concours sera crédité selon les modalités suivantes

- 56 000 € soit 80 % à la notification de la convention ;
- 14 000 € soit 20 % sur présentation de l'évaluation et du compte-rendu financier des projets portés par l'équipement.

Le versement sera effectué selon les procédures comptables en vigueur au compte :

Nom du titulaire du compte : Trésorerie municipale de Lille

Banque : Banque de France

Code Banque : 30001 / Code guichet : 00468 / N°Compte : C591000000 / Clé RIB : 23

IBAN: FR48 3000 1004 68C5 9100 0000 023

Code BIC: BDFEFRPPCCT

Le comptable assignataire est Monsieur le Trésorier Principal de la Métropole Européenne de Lille.

Conformément aux dispositions de l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant total du fonds de concours n'excédera pas la part de financement assurée, hors subventions, par la Ville.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS

La Ville s'engage à fournir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable le bilan d'évaluation du projet visé à l'article 9 et les justificatifs des actions de communication signés par le Maire ou toute personne habilitée.

Le bilan d'évaluation comprend notamment le compte-rendu financier du projet. Ce tableau est issu du compte de résultat de l'organisme. Il fait apparaître les écarts éventuels (tant en euros qu'en pourcentage) constatés entre le budget prévisionnel du projet et les réalisations. Un commentaire sur les écarts éventuellement constatés.

ARTICLE 6 - OBLIGATION D'INFORMATION

Dans ce cadre du fonds de concours, la Ville s'engage à fournir à la Métropole Européenne de Lille toute délibération prise dans le respect des conditions dudit article. Elle tiendra informée la Métropole Européenne de Lille de toute révision éventuelle du montant de sa participation.

Si le montant du fonds de concours versé par la Métropole Européenne de Lille devait être réduit, cette dernière émettra à l'encontre de la Ville un titre de recettes pour le montant correspondant.

En cas de difficulté d'exécution, d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par la Ville, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la Métropole Européenne de Lille Communauté urbaine sans délai par une lettre recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 7 – COMMUNICATION

La Ville s'engage à respecter le cahier des charges de communication ci-après, visant à organiser la promotion de la Métropole Européenne de Lille :

- en faisant apparaître avec la plus grande lisibilité le logo des Fabriques Culturelles de la Métropole Européenne de Lille et la mention Métropole Européenne de Lille sur l'ensemble des supports : affiches, posters, journaux internes, invitations, programmes, supports informatiques, ... ;

- en faisant apparaître, dans ses installations, une signalétique de la Métropole Européenne de Lille : panneaux, calicots, ... ;
- à mentionner le partenariat de la Métropole Européenne de Lille ;
- et, d'une manière générale, à proposer d'autres actions de promotion de la métropole susceptibles de répondre à l'attente de la Métropole Européenne de Lille ;
- à respecter la charte graphique de la Métropole Européenne de Lille, lors de chaque action de promotion.

A cette fin, la Ville prendra l'attache de la direction de la communication, afin de déterminer les modalités pratiques d'application du code visuel et du présent partenariat.

ARTICLE 8 - SANCTIONS

En cas de non-présentation des documents prévus à aux articles 5 et 6 dans les délais, de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord écrit de la Métropole Européenne de Lille, des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire, la Métropole Européenne de Lille pourra exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention. Elle pourra également décider de ne pas instruire une demande de fonds de concours ultérieure.

ARTICLE 9 – CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION

La Ville s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par la Métropole Européenne de Lille de la réalisation du projet, notamment par l'accès à toute pièce justificative de dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

ARTICLE 10 – EVALUATION

L'évaluation des conditions de réalisation des projets ou des actions auxquels la Métropole Européenne de Lille a apporté son concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif, est réalisée par la Ville.

Ainsi, un bilan d'évaluation sera envoyé par la Ville dans les six mois suivant la réalisation du projet et pourra porter notamment sur :

- l'analyse des résultats de l'opération d'un point de vue financier et opérationnel ;
- la conformité de ces résultats avec l'objet du projet mentionné à l'article 1^{er} ;
- l'impact des actions ou des interventions dans la métropole et s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

La Ville s'appuiera sur le tableau d'évaluation proposé en annexe 3.

Ce bilan d'évaluation pourra tenir compte des critères d'intervention sur lesquels la Métropole Européenne de Lille a souhaité insister et qui correspondent aux objectifs visés à l'article 1.

ARTICLE 11 – AVENANT

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

ARTICLE 12 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 13

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention fera l'objet d'une procédure de négociation amiable. Si les parties n'arrivent à aucun règlement amiable du litige, celui-ci sera alors du ressort du Tribunal administratif de Lille.

Fait à Lille en 2 exemplaires originaux, le

La Ville de Lille, commune associée de Lomme	La Métropole Européenne de Lille
Le Maire délégué	Pour le Président, la conseillère déléguée
Roger VICOT	Hélène MOENECLAËY

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES PROJETS PARTAGES PAR LE RESEAU

INTENTION : LA MARQUE DE FABRIQUE DU RESEAU DES FABRIQUES CULTURELLES

Depuis 2005, 11 équipements culturels structurants du territoire constituent le réseau des Fabriques Culturelles sous l'impulsion de la Métropole Européenne de Lille :

- La Condition Publique de Roubaix ;
- La Ferme d'en haut de Villeneuve d'Ascq ;
- La maison Folie Beaulieu de Lomme ;
- La maison Folie de Lille-Moulins ;
- La maison Folie de Lille-Wazemmes ;
- La maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing ;
- Le Colysée de Lambersart ;
- Le Fort de Mons de Mons-en-Barœul ;
- Le Nautilys de Comines ;
- Le Vivat d'Armentières ;
- Les Arcades de Faches-Thumesnil.

Le réseau, en associant la diversité de projets de chacune des structures vise à mieux valoriser leurs actions, à dégager des axes forts de collaboration, à mutualiser les moyens, à développer des projets artistiques ambitieux et partagés, à contribuer au renforcement d'une identité métropolitaine.

Le réseau poursuit les objectifs suivants :

- soutenir et accompagner la création artistique ambitieuse dans toutes les disciplines ;
- favoriser la circulation des artistes et des publics entre les lieux du réseau ;
- favoriser l'implication des habitants dans le processus de création artistique ;
- faciliter l'accès à la culture pour tous ;
- renforcer les moments d'échanges entre amateurs et professionnels ;
- insuffler une dynamique de coopération intercommunale.

Les projets proposés par ces Fabriques permettent, dans le cadre d'un accompagnement à la création, de continuer à soutenir un artiste ou une compagnie émergente dans plusieurs lieux du réseau, en renforçant les moments d'échanges entre amateurs et professionnels ou encore en développant des ateliers de pratique ouverts au public. Ainsi, la mise en réseau permet de favoriser la circulation du public sur le territoire métropolitain.

Le réseau des Fabriques Culturelles est devenu un outil de développement artistique et culturel incontournable sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

SYNTHESE DES PROJETS PARTAGES PAR LE RESEAU POUR L'ANNEE 2017



Réseau des Fabriques Culturelles Synthèse des projets 2017

THEMATIQUES PARTAGES	FABRIQUES PARTENAIRES	DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET	PERIODE
	MFMoulin / Nautilus / Les Arcades / Le Vivat / L'Hospice d'Havré / La Condition Publique / La Ferme d'en Haut / MF Mons en Baroeul	Tour de Chauffe / Dispositif d'accompagnement pratique amateur musicale (Formation, résidences, festival, forum...) + Avant le tour	De janvier à Décembre 2017
	Ferme d'en Haut / MF Wazemmes	Cirque inachevé - "les Sphères curieuses" / 2 résidences en 2017 (cirque et nouvelles technologies)	2017
	Ferme d'en Haut / Le Nautilus / MF Moulins	Vole ! Par la mécanique des fluides /mars 17	2017
	Ferme d'en Haut / MF Wazemmes	Résidence de la Plaine de joie - "Le poil et la bête" / avril 17	2017
	Le Nautilus	Résidence de la compagnie Zique à tout bout d champ pour le spectacle "Désaccords Parfaits" mai et juin 2017	2017
	Le Nautilus	Résidence de la compagnie l'embarquée "les femmes ont-elles une ame" / janvier 2017	2017
	Le Nautilus /L'Hospice d'Havré	Résidence de la compagnie la Barque théâtre "L'épaisseur du son" /avril 17	2017
	Le Nautilus / MF Moulins	Résidence de la compagnie des Fourmis dans la lanterne "Vent debout" / décembre 2016 Résidence à la MFM 1 semaine en janvier 2017 et diffusion durant la saison 2017 - 2018	2016 et 2017
	Le Nautilus/MF Mons en Baroeul	Résidence de la compagnie Paradoxe "la route de mes pieds" / janvier 18	2018
	Le Nautilus	Résidence de la compagnie Diatribe "l'héroïsme au temps de la grippe aviaire" / juin et décembre 2017	2017
	Les Arcades	Résidence de création d'Eric Navet « Nikkita Kidum » / février 17	2017
	Les Arcades	Résidence de Mathilde Braure « Parlez-moi d'amour » / mai 17	2017
# Accompagner	Vivat	1 collectif d'artistes complices : - l'Unanime (création Petite petite nature + tournée Belles Sorties + collaboration sur la communication + Petit Occupaie) - La Cavale (projet avec les ados + résidence création Coop + Petit Occupaie) - Lucien Fradin (résidence Mamie magique et Sortie de résidence Vivat la Danse! / parrain : Diederik Peters + diffusion hors les murs collèges et lycées de Eperlecques + Petit Occupaie) - Jean Le Peltier (résidence Les loups et création Vivat la Danse! + diffusion de Vieil au plateau dans un Yes samedi + Petit Occupaie) - Emmanuel Eggermont (diffusion de Polis + Petit Occupaie) - Ondine Cloez (création Vacances, vacance + Petit Occupaie) - Bérénice Legrand (création Chroniques d'un pied héroïque + résidence Coop /marraine : Julie Nioche + Petit Occupaie) - Belinda Annaloro (résidence Feu sacré + Sortie de résidence dans VLD + Petit Occupaie) - Estelle Gauthier (résidence 2-7 novembre plateau + Sortie de résidence plateau + VLD) - Mithkal Alzghair (création Vivat la Danse!)	2017
	MF Mons en Baroeul	Résidence "sur la route de mes pieds" (Cie Paradoxe) + Résidence Conférence commando (Théâtre de l'aventure) + Résidence Mathilde Braure (Ces champs sont là)	Mars et septembre 2017
	MF Moulins / MF Wazemmes	> Cie l'Unanime - "Petite Nature" (Théâtre) : Coproduction / Résidence en 2016 et Diffusion en mai 2017 à la mFW / Diffusion du spectacle le vendredi 19 mai à la mFW / Evènement "Tous Voisins - Bon Pied Bon Oeil !" en collaboration avec la Cie La Ruse le dimanche 21 mai à la mFM > Cie La Ruse - "Chronique d'un pied héroïque" (Danse) : Coproduction / Résidence et action culturelle en septembre et octobre 2017 / Diffusion du spectacle en 2018 / Evènement "Tous Voisins - Bon Pied Bon Oeil !" en collaboration avec la Cie l'Unanime le dimanche 21 mai à la mFM > Cie L'embellie - "Babil" (Théâtre Jeune Public) : Coproduction / Résidence et action culturelle de janvier à juin / Diffusion du spectacle en 2018 > Cie Sens Ascensionnels - "Demandons l'Impossible" (Théâtre) : Coproduction / Résidence de mai 2017 à janvier 2018 à la MFM et à la MFW / Action Culturelle / diffusion du spectacle en janvier 2018 à la MFW > Cie la Bugne - "Les Facteurs Culinaires" (Théâtre de rue) : Coproduction / Résidence entre décembre et juin 2018 à la MFW et à la MFM / Action culturelle / diffusion du spectacle en 2018 > Sensitrope (Charlotte Lanselle) - "Couleurs" (Arts Visuels) : Résidence pour la création d'installations interactives et sensorielles autour de la couleur à destination des tout-petits	2017 et 2018
	MF Wazemmes	> Cie Zapoi - "West RN" (Théâtre d'ombre et Bande Dessinée) : Résidence en mars 2017 / Diffusion en 2018 > Collectif Primavez - Projet de Cabaret (Cirque) : Résidence en juillet 2017 > Cie BVZK - "Love Love Love" (Théâtre) : Coproduction / Résidence en septembre et octobre 2017 / Action culturelle / Diffusion du spectacle en octobre 2017 > Cie Théâtre Diagonale - "De la neige et des Pommes" (Théâtre et Arts Numériques) / Coproduction / Résidence et action culturelle de septembre 17 à janvier 18	2017 et 2018

# Accueillir	MF Moulins	> Thématique de l'hospitalité : Compagnie Générale d'Imaginaire - "Les Gens d'ici" : Coproduction / Résidence en janvier 2017 / Action Culturelle / Diffusion du spectacle le mercredi 18 janvier > Thématique Parcours Musique du Monde : Festival Le Temps d'une lune en collaboration avec Attacafa le vendredi 09 juin	2017
	MF Wazemmes	> Thématique de l'Hospitalité : Collectif Etat d'Urgence - "Dites à ma mère que je suis là" : Coproduction / Résidence en janvier 2018 / Workshop "Comment construisons-nous nos frontières ?" / Action culturelle / Diffusion du spectacle le vendredi 20 janvier > Thématique Parcours Musiques du Monde : World Groove Session en collaboration avec Supagroovalistic le samedi 12 mai	2017
	Le Colysée / MF Moulins / MF Wazemmes / Nautylis / Les Arcades / Le Vivat / L'Hospice d'Havré / La Condition Publique / La Ferme d'en Haut / MF Beaulieu / MF Mons en Baroeul	> Appel à Projet Territoires d'Hospitalité : Cie La CAVALE	2017 / 2018
# Danser	Le Colysée / MF Moulins / MF Wazemmes / Nautylis / Les Arcades / Le Vivat / L'Hospice d'Havré / La Condition Publique / La Ferme d'en Haut / MF Beaulieu / MF Mons en Baroeul	Bal des fabriques, le dimanche après-midi ! Un moment festif et convivial, tout public, avec l'objectif d'un rdv régulier pour permettre au public de circuler. Le Vivat: 3 bals Fabriques: "C'est bueno", "C'est le bronx", "c'est Versailles" > MFW : Bal Gourbi Chaabi le dimanche 05 mars 2017 > MFM : Bal Swing le dimanche 11 juin 2017 > MFHH : Bal parents enfants "Au bal perdu" / Scopitone et cie / Dimanche 9 avril	2017
	Le Vivat	Du 25 janvier-3 février : Vivat la danse, C'est magique (titre provisoire) Jeudi 25 janvier : Coop : Vacances, vacance Ondine Cloez (Coop) / Vivat : Le jour où le penseur de Rodin s'est transformé en gomme d'Alice et Sonia (créations) Vendredi 26 janvier : Coop : D'après nature de Vincent Weber / Vivat : Les loups Jean Le Peltier (créations) Samedi 27 janvier : Sorties résidence : MDA Estelle Gautier et Lucien Fradin / Coop : Duo Gaëlle et Gwendoline (en cours) / Vivat : Littéral de Daniel Larrieu Lundi 29 janvier : + Conférence de choses de 2bcompany Mardi 30 janvier/mercredi 31 janvier : Le soir des monstres Etienne Saglio + Conférence de choses de 2bcompany Jeudi 1er février : Coop : Elle (retient Olga de Soto / Vivat : Transactions Mithkal Alzghair + Conférence de choses de 2bcompany Vendredi 2 février : Coop : conférence sur la naissance des voix enregistrées, le spiritisme, Dracula et les fantômes radiophoniques par Diederik Peters / Vivat : La maladie Mylène Benoit + Conférence de choses de 2bcompany Samedi 3 février : Sorties résidence : Coop : Labourer Madeleine Fournier / MDA : Feu sacré Belinda Annaloro (en cours) / Coop : Conférence de choses de 2bcompany (la totale : 13h-18h) / Vivat : Dancefloor Puce moment	2018
# Imaginer	Ferme d'en Haut / MF Wazemmes / MF Moulins / MF Hospice d'Havré / Condition Publique	Exposition street art / mi mai à juillet 2017 > MFW : Expo Graffizm de Isham One du 24 mai au 02 juillet > MFM : Expo collective et retrospective du Graff dans le Nord (en collaboration avec le FLOW) d'octobre à décembre : action culturelle / ateliers de pratique tout public > MFHH : Expo carte blanche à Fabien Swynguedauw	2017
	Ferme d'en Haut / Les Arcades / MF Mons en Baroeul / MF Moulins / MF Wazemmes	Ecrire / écritures contemporaines (formes pluridisciplinaires, lectures...) / Prise directe (théâtre du prisme), février 2017	2017
	MF Moulins	Ecritures contemporaines : Festival Emois et moi - Temps fort autour des paroles adolescentes	2017
	MF Moulins / MF Wazemmes	Ecritures contemporaines : Festival A L'œuvre #2 en collaboration avec la CGI (Cie Samsonite Théâtre, Cie Steliso de Tempo, Fantazio, etc...)	2017
	MF Moulins / MF Wazemmes / Le Vivat / MF Mons en Baroeul / Colysée	Les Toiles dans la Ville en collaboration avec le Prato Le Vivat: Cie L'ouvrier du drame avec « Restes d'opérette » les 6 et 7 février (3 représentations)	2017 et 2018
	MF Hospice d'Havré	Lux ex machina / Laurent Bolognini Exposition d'œuvres lumineuses de Laurent Bolognini	novembre 2017- janvier 2018
# Bidouiller	Le Colysée / La Ferme d'en Haut / Le Vivat / MF Mons en Baroeul / MF Moulins	Faire ensemble, construire, rénover, recycler... appréhender notre environnement différemment, Fab Lab, makers...	2017
# Eveiller	Le Vivat MFM	5 à 6 "Petits Occupaie chez les gens" + 1 "Grand Occupaie final" 11- 17 mai + projet Web avec Jessica Hubert > Journée reposante et méditative "Bonheur et Lenteur" le samedi 24 juin	2017 et 2018
	Le Colysée / La Ferme d'en Haut /	Jouer / participer collectivement, créer, convivialité	2017
	Le Colysée / MF Moulins / MF Wazemmes / Nautylis / Les Arcades / Le Vivat / L'Hospice d'Havré / La Condition Publique / La Ferme d'en Haut / MF Beaulieu / MF Mons en Baroeul	Jeune Public / Toutes les structures soutiennent la création et la diffusion d'événements familiaux, accessibles aux plus jeunes, avec des projets à plusieurs entrées : par exemple, expo, spectacles, ateliers... et par exemple dans l'appel à projet Territoires d'hospitalités, il y a aura certainement une entrée jeune public.	2017
	MF Mons en Baroeul / Arcades	Démos : initier des jeunes des centres sociaux issus de 9 villes du territoire aux pratiques musicales notamment collectives afin de composer un orchestre symphonique. Projet porté et coordonné par l'ONL.	2017/2019
	Le Colysée / Les Arcades / L'Hospice d'Havré, maison Folie Beaulieu / MF Mons en Baroeul	Conter / Les mythes, raconter, transmission	2017
	Le Colysée / La Ferme d'en Haut / Hospice d'Havré / MF Mons en Baroeul / MF Wazemmes	Thématique autour du fil, le textile > MFW : Cie l'Interlock - "Des Fils et des Modes" : Résidence et Action Culturelle / en 2018 > MFHH : Des us et coutures, petit bal cousu et histoires de poches / 2 artistes, Erika Vaury - Sandrine Becquet et 1 cie I.R.E.A.L	2017 et 2018
	Le Colysée / La Ferme d'en Haut / MF Moulins / La Condition Publique	Cultiver / Fleurs, planter, s'approprier les espaces extérieurs...	saison 2017/2018
	Le Vivat	"Yes samedi" avec Jean Le Peltier 13 et 14/10, "Yes mercredi" avec Skappa 5 et 6/12, "Yes samedi" Bérénice Legrand 19 et 20/01/18, "Yes mercredi" avec Gaëlle Bourges 13 et 14/03/18, "Yes mercredi" avec Icilbalao 27 et 28/03/18, "Yes mercredi" avec Emmanuelle Lafon et Joris Lacoste 7 et 8/02/18. "Les incroyables vacances" du 5 au 9/03/18: art plastique, dessin animé, musique et danse avec Belinda Annaloro et Bérénice Legrand (avec visite au Louvre Lens)	saison 2017/2018
	maison folie Hospice d'Havré	Gilgamesh / Cie La voyageuse immobile - accueil en résidence en janvier de la cie pour la création de Gilgamesh, le spectacle sera programmé en décembre précédé d'ateliers artistiques et de stages : 3 représentations 12 ateliers en direction du jeune public 1 stage en direction des adultes	de janvier à septembre 2017 & d'octobre à décembre 2017
	maison folie Hospice d'Havré	2 concerts/rencontres avec Louis Winsberg à destination du public scolaire . 2 séances scolaires autour d'un concert proposé par l'ACT/ le jazz Club	févr-17
maison folie Hospice d'Havré	2 concerts/rencontres à destination du public scolaire en partenariat avec le Tourcoing jazz festival	en décembre 2017	
maison folie Hospice d'Havré	Festival tréto - spectacles en famille -	du 8 au 23 avril 2017	
maison folie Hospice d'Havré	Parcours marionnettique / Drolatic Industry	du 3 au 23 avril 2017	

ANNEXE 2

DESCRIPTION ET BUDGET PREVISIONNEL DES PROJETS PORTES PAR L'EQUIPEMENT

 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE		Réseau des Fabriques Culturelles Description des projets portés par chaque équipement Année 2017				
Nom de la Fabrique Culturelle	Description de la participation au projet	Nature de la dépense	Budget prévisionnel	Apport MEL	Budget réalisé	Apport MEL réel
maison folie beaulieu	# ACCOMPAGNER cie Fractale "modèles vivants"	Artistique	2 000 €			
		Technique	1 300 €			
		mediation communication	2 000 €			
		valorisation	7 125 €			
		coordination	1 290 €			
				6 000 €		
maison folie beaulieu	# ACCOMPAGNER Théâtre de l'Embellie "Babil"	Artistique	3 500 €			
		Technique	800 €			
		mediation communication	1 000 €			
		valorisation	16 500 €			
		coordination	1 523 €			
				10 000 €		
maison folie beaulieu	# ACCOMPAGNER Les bourgeois de Kieiev "Gemmelite two be"	Artistique				
		Technique				
		mediation communication	400 €			
		valorisation	3 150 €			
		coordination	249 €			
				2 000 €		
maison folie beaulieu	# ACCOMPAGNER La pluie d'oiseaux "les moindres petites choses"	Artistique	1 200 €			
		Technique				
		mediation communication	500 €			
		valorisation	2 800 €			
		coordination	315 €			
				2 000 €		
maison folie beaulieu	#Accueillir thématique jazz blues musique du monde Magyd Cherfi	Artistique	5 500 €			
		Technique	5 200 €			
		mediation communication	1 500 €			
		valorisation	750 €			
		coordination	907 €			
				6 000 €		
maison folie beaulieu	#Accueillir thématique jazz blues musique du monde artiste blues a définir	Artistique	8 000 €			
		Technique	4 200 €			
		mediation communication	1 000 €			
		valorisation	750 €			
		coordination	977 €			
				6 000 €		
maison folie beaulieu	#Accueillir thématique jazz blues musique du monde The Bad Plus	Artistique	6 500 €			
		Technique	4 700 €			
		mediation communication	1 000 €			
		valorisation	850 €			
		coordination	914 €			
				5 000 €		
maison folie beaulieu	#Accueillir thématique jazz blues musique du monde Natacha Atlas	Artistique	6 500 €			
		Technique	4 700 €			
		mediation communication	1 000 €			
		valorisation	750 €			
		coordination	907 €			
				6 000 €		

maison folie beaulieu	#Accueillir Appel a projet "territoire d'hospitalité"	Artistique	5 000 €		
		Technique	0 €		
		mediation communication	2 500 €		
		valorisation	300 €		
		coordination	546 €		
				3 000 €	
maison folie beaulieu	# danser thématique bal BOB 8	Artistique	4 500 €		
		Technique	1 300 €		
		mediation communication	1 500 €		
		valorisation	1 500 €		
		coordination	616 €		
				3 000 €	
maison folie beaulieu	# danser thématique bal "Bal à raoul	Artistique	3 500 €		
		Technique	1 800 €		
		mediation communication	1 500 €		
		valorisation	550 €		
		coordination	515 €		
				3 000 €	
maison folie beaulieu	# danser electro danse	Artistique	3 500 €		
		Technique	1 300 €		
		mediation communication	1 000 €		
		valorisation	0 €		
		coordination	406 €		
				2 500 €	
maison folie beaulieu	# Imaginer Ecriture contemporaine Lecture musicale belin	Artistique	3 500 €		
		Technique	1 200 €		
		mediation communication	1 000 €		
		valorisation	400 €		
		coordination	427 €		
				3 000 €	
maison folie beaulieu	# Imaginer un Photographe dans le quartier	Artistique	4 000 €		
		Technique	2 000 €		
		mediation communication	3 000 €		
		valorisation			
		coordination	630 €		
				5 000 €	
maison folie beaulieu	# bidouiller Faire ensemble	Artistique			
		Technique	1 000 €		
		mediation communication	2 000 €		
		valorisation	15 000 €		
		coordination	1 260 €		
				7 500 €	
maison folie beaulieu	# Eveiller Cycle J'emmene mes parents	Artistique	6 000 €		
		Technique	3 600 €		
		mediation communication	2 000 €		
		valorisation	1 200 €		
		coordination	896 €		
				5 000 €	
		TOTAL DES DEPENSES	183 203 €	75 000 €	

